

COMMUNE DE CUVAT

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2122-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA À LA SALLE POLYVALENTE

LE LUNDI 06 SEPTEMBRE 2021

A 20 HEURES

(dans le respect des règles sanitaires en vigueur)

ORDRE DU JOUR

Désignation du Secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu de la réunion du 05 juillet 2021

Commissions Communales

Informations diverses

Questions diverses.